



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Consultations prébudgétaires au fédéral

La FCCQ et la (CCI2M) plaident pour de l'aide accrue aux entreprises auprès de la ministre des Finances du Canada

Montréal, le 29 janvier 2021 – Dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement du Canada, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et de l'industrie de MRC Deux-Montagnes (CCI2M) souhaitent exprimer leurs attentes et celles du milieu des affaires québécois en vue du budget fédéral 2021-2022.

En cette période d'incertitude causée par la pandémie, une aide accrue auprès des entreprises est nécessaire selon la FCCQ et la Chambre de commerce et de l'industrie de MRC Deux-Montagnes (CCI2M), afin que l'économie québécoise et canadienne retrouve sa pleine vigueur. Ainsi, les principales demandes budgétaires en lien avec la crise de la COVID-19 portent sur quatre thèmes principaux :

- Les finances publiques
- L'aide à la main-d'œuvre
- L'aide aux entreprises et aux secteurs économiques en difficulté
- Le développement régional

Stimuler l'activité économique avant le retour à l'équilibre budgétaire

« L'ampleur de la crise actuelle force la FCCQ à présenter une autre approche dans ses attentes quant à la gestion des finances publiques, en comparaison aux précédentes années dans ses recommandations prébudgétaires. Dans les dernières années, alors que les économies du Québec et du Canada performaient à plein régime, nous plaidions avec raison pour un plan de retour à l'équilibre budgétaire le plus rapidement possible. La pandémie mondiale amène les gouvernements des autres États dans le monde à intervenir massivement dans leur économie, afin de limiter les impacts sur l'activité économique. Le contexte actuel est tout autre, et il est nécessaire que les gouvernements continuent à venir en aide aux entreprises pour stimuler l'activité économique, tout en maintenant un ratio dette brute/PIB sur la même trajectoire que celle présentée à l'énoncé économique de l'automne 2020 », mentionne Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

Répondre aux besoins de main-d'œuvre et renflouer la caisse de l'assurance emploi

La crise de la COVID-19 a mis en lumière l'importance de la requalification de la main-d'œuvre et d'un financement adéquat pour les programmes de formation et de développement des compétences pour ramener au travail les chômeurs pandémiques. Par ailleurs, le directeur parlementaire du budget (DPB) a évalué que le déficit cumulé du compte de l'assurance-emploi atteindra 59 G\$ en 2024. Il est donc urgent que le gouvernement fédéral comble le déficit actuariel prévu, afin d'éviter de faire subir un choc tarifaire aux employeurs et aux travailleurs canadiens.

« Malgré les effets de la pandémie sur le taux de chômage, le Québec continuera à faire face à un déficit structurel de travailleurs dans les années à venir. Le recrutement international doit être facilité et surtout accéléré, il en va de la prospérité de notre économie. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires doit être revu en profondeur afin qu'il puisse jouer un rôle efficace dans la réponse aux besoins de main-d'œuvre à court terme des entreprises. Dans le même esprit, le Programme de stages pratiques pour étudiants, devant se terminer au 31 mars 2021, devrait être



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



prolongé pour les deux prochaines années, afin de faciliter les jeunes diplômées à obtenir une expérience de travail », souligne M. Milliard.

Une aide accrue et simplifiée aux entreprises et aux secteurs économiques en difficulté

Le gouvernement du Canada a mis en place plusieurs programmes qui ont eu et qui continuent d'avoir un impact important sur la capacité des individus et des entreprises à traverser la crise actuelle. L'aide existante est essentielle à la survie de milliers d'entreprises et doit perdurer encore. La FCCQ et la CCI2M proposent d'alléger le fardeau fiscal et bureaucratique auquel sont soumis les entrepreneurs québécois ainsi que leurs travailleurs afin de leur apporter un peu d'oxygène.

Le développement régional au cœur de la relance

« Même si le télétravail est devenu une réalité incontournable, dans certaines régions les entreprises peinent encore à être bien desservies par l'Internet à large bande. Il resterait toujours aujourd'hui 330 000 foyers québécois n'ayant pas accès à un service filaire à 50Mb/s, une infrastructure pourtant indispensable à la croissance et à la productivité des entreprises. Le gouvernement fédéral doit collaborer au déploiement rapide des infrastructures numériques permettant l'accessibilité du réseau Internet haute vitesse ainsi que de la fibre optique à l'ensemble des entreprises et des ménages québécois », rappelle Charles Milliard.

« Le contexte sanitaire que nous vivons nous a amené à repenser notre façon de travailler. Depuis plus de dix mois maintenant, le télétravail est devenu la nouvelle normalité pour des millions de québécois. Pour autant, des régions ne bénéficient pas encore de l'Internet à large bande, ce qui nuit bien évidemment à la productivité des entreprises. Il est temps de déployer plus largement nos infrastructures numériques » a ajouté François Chalifour, directeur général de la CCI2M.

« L'autre aspect incontournable du développement régional concerne le développement des infrastructures de transports et de mobilité durable. Par exemple, VIA Rail devrait avoir des indications du gouvernement fédéral à ce stade-ci des montants réservés pour la réalisation de son projet de Train à Grande Fréquence (TGF). Les attentes de la communauté d'affaires québécoise sont à l'effet que le tronçon Québec-Montréal fasse partie de la première phase, en s'assurant que le projet s'inscrive en complémentarité avec le Réseau électrique métropolitain (REM) de CDPQ Infra », poursuit M. Milliard.

Finalement, la FCCQ et la CCI2M rappellent que des secteurs industriels clés comme celui des sciences de la vie doivent être considérés de façon particulière dans le cadre de la relance. Il est impératif que le gouvernement valorise davantage la recherche et l'innovation dans ce secteur en ayant des politiques attractives et compétitives. En ce sens, la réforme actuelle proposée du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) ne remplit malheureusement pas cet objectif et doit être reconsidérée.

Le mémoire de la FCCQ est disponible [ici](#).

A propos de la Chambre de commerce et de l'industrie de MRC Deux-Montagnes (CCI2M)

La Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes (CCI2M) est un regroupement de gens d'affaires qui répond aux besoins de ses membres et qui voit à leurs intérêts afin de favoriser le développement économique et social de sa région. Chambre étant affiliée à la Fédération des chambres de commerce du Québec, la CCI2M est le porte-parole des entreprises depuis 1961. La CCI2M est l'alliée de votre croissance par votre visibilité, votre engagement, votre accompagnement et votre valorisation.

LA FORCE DU RÉSEAU



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Mylène Besner

Agente de gestion de l'information Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes (CCI2M)

mbesner@cci2m.com

Bureau : 450 491-1991, poste 338

Félix Rhéaume

Directeur principal, Communications et relations externes

Fédération des chambres de commerce du Québec

felix.rheaume@fccq.ca

Cellulaire : 514 912-2639